

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2014

Excusés : Mme Madeleine SOULIER, Mr Jean Pierre CROS

Compte rendu et signatures du registre des délibérations relatif au conseil municipal du 22/01/2014.

1. Délibération portant sur la révision du loyer du Gîte Auberge au 01/04/2014.

Le loyer sera revu conformément au bail, à compter du 01/04/2014 pour un montant de 1589,54€ HT/ mois. A ce jour le loyer est de 1407,54€ HT, soit une augmentation de 182€ HT/mois.

Afin de palier à cette augmentation et au vue de la conjoncture actuelle, les conseillers municipaux, décident que la commune participera aux frais (copeaux, curage, etc.) de l'auberge à hauteur de 2 184€ HT (182€*12) du 1^{er} avril 2014 au 31/03/2015 sur présentation des factures.

Approuvé à l'unanimité

2. Rattachement d'une délibération

Mr le 1^{er} adjoint donne lecture d'un courrier qui vient de lui être remis, de Mme SOULIER Madeleine, demandant qu'une délibération soit prise ce soir pour un don grevé de conditions. En effet, suite à des problèmes de santé Mme SOULIER n'a pu assumer sa fonction de maire depuis le 1^{er} janvier 2014. Elle fait don à la commune de ses indemnités de fonction de 1 734,39€ selon la répartition suivante :

- versement de 1 061,07€ à Mr GARNIER Christian 1^{er} adjoint qui œuvre en tant que maire
- versement de 673,32€ pour une réception communale des élus et de la population.

Approuvé à l'unanimité

3. Chapelle St Jean le Fromental

Des travaux de restauration de l'acrotère de la Chapelle St Jean le Fromental sont prévus pour un montant de 1 575€. Des subventions à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et au Conseil Général de l'Isère sont demandées.

Approuvé à l'unanimité

Pour information, la taille des tilleuls de la Chapelle sera effectuée par une entreprise spécialisée qui interviendra également sur le platane de l'auberge.

4. Vote des comptes administratifs et de gestion 2013 de l'auberge :

		Investissement	Fonctionnement	Cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	44 162,00	39 675,00	83 837,00
	Titres de recettes émis	20 787,75	30 387,90	51 175,65
Dépenses	Prévision budgétaire totale	44 162,00	39 675,00	83 837,00
	Mandats émis	24 737,30	6 235,04	30 972,34
Résultat de l'exercice	Solde d'exécution	-3 949,55	24 152,86	20 203,31
Résultat reporté 2012	Résultat 2012	-18 661,75	21 966,57	3 304,82
	Résultat affecté au compte 1068		18 661,75	
	Résultat 2012 reporté	-18 661,75	3 304,82	-15 356,93
Résultat cumulé	Résultat comptable	-22 611,30	27 457,68	4 846,38

Approuvé à l'unanimité

5. Vote de l'affectation des résultats de l'auberge

Le conseil décide de reporter

- le déficit d'investissement de 22 611,30 € au budget d'investissement de l'exercice courant
- le résultat de fonctionnement de 27 457,68 est reporté pour : 4 846,38€ au budget de fonctionnement et pour 22 611,30 euros au budget d'investissement

Approuvé à l'unanimité

6. Vote du Budget de l'auberge

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
COMMUNE	26 700	26 700	38 612	38 612

Approuvé à l'unanimité

7. Vote des comptes administratifs et de gestion 2013 de la commune

		Investissement	Fonctionnement	Cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	142 522,00	409 323,00	551 845,00
	Titres de recettes émis	21 998,00	197 972,96	219 970,96
Dépenses	Prévision budgétaire totale	142 522,00	409 323,00	551 845,00
	Mandats émis	127 882,39	156 131,68	284 014,07
Résultat de l'exercice	Solde d'exécution	-105 884,39	41 841,28	-64 043,11
Résultat reporté 2012	Résultat 2012	37 058,01	249 534,38	286 592,39
	Résultat affecté au compte 1068			
	Résultat 2012 reporté	37 058,01	249 534,38	286 592,39
Résultat cumulé	Résultat comptable	-68 826,38	291 375,66	222 549,28

Approuvé à l'unanimité

8. Vote de l'affectation des résultats de la commune

Le conseil décide de reporter

- le déficit d'investissement de 68 826,38 € au budget d'investissement de l'exercice courant
- le résultat de fonctionnement de 291375 ,66 est reporté pour : 222 549,28€ au budget de fonctionnement et pour 68 826.38 euros au budget d'investissement.

Approuvé à l'unanimité

9. Vote des taux des taxes locales directes

Concernant la taxe foncière bâtie et non bâtie et la taxe d'habitation, il est proposé de ne pas augmenter les taux en 2014.

Approuvé à l'unanimité

10. Liste des Subventions 2014

Bleuets de France	15,00
Souvenir Français	100,00
Fanfare St Antoine	80,00
Participation logement prêtre paroisse	75,00
C.C.A.S. Dionay	728,00
Amicale Pompier Roybon	300,00
Amicale laïque de St Antoine l'Abbaye	600,00
LETP Bellevue	50,00
La lyre St Marcellinoise	150,00

Concernant l'ADMR, une aide pourra être allouée en fonction des besoins de l'année.

Approuvé à l'unanimité

11. Vote du Budget pour la commune

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
COMMUNE	353 632	353 632	140 517	140 517

Approuvé à l'unanimité

12. Questions diverses :

1/Tour de garde pour les élections du dimanche 23 mars 2014

Président du Bureau : Mr GARNIER Christian

Assesseur titulaire : Mrs LANDAIS Grégory et Mr René MAYET

Secrétaire : Mr COUDREAU Antoine

Horaire	Président	Assesseur
08h00 - 10h00	Christian Garnier	Antoine Coudreau
10h00 - 12h00	Grégory Landais	Jean-Pierre Cros
12h00 - 14h00	Grégory Landais	Pierre Cramer
14h00 - 16h00	Laure Dimassi	Jean-Claude Giloz
16h00 - 18h00	René MAYET	Alain Marandat

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20h45.

Fait le 14 mars 2014